

A photograph of two business professionals shaking hands over a desk. One person is wearing a light blue shirt and a dark tie, while the other is wearing a light-colored blazer. A laptop and some papers are on the desk. The background shows a window with a view of a building.

Les entretiens professionnels

Une obligation légale ... mais aussi un facteur de performance

La loi du 5 mars 2014 complétée par la loi « avenir professionnel » du 5 septembre 2018, crée l'obligation pour les employeurs :

- D'organiser tous les deux ans un entretien professionnel avec chaque collaborateur.
- D'organiser tous les 6 ans cet entretien sous la forme d'un entretien professionnel de bilan afin de dresser un état des lieux des actions mises en place par l'employeur pendant la période écoulée.

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, sont soumises à cette nouvelle obligation.

- Pour les structures de plus de 50 salariés, de lourdes sanctions financières sont prévues par les textes : 3 000 € sous la forme d'un « abondement correctif au CPF », par salarié n'ayant pas eu d'entretien professionnel de bilan.

Une obligation légale...



Au-delà de l'obligation légale, les entretiens professionnels sont aussi (surtout ?) **un élément clé de performance pour les organisations.**

- Dans un environnement très mouvant, l'adaptation des compétences des équipes est plus que jamais un facteur clé de succès pour les organisations.
- Or, l'objectif de l'entretien professionnel est justement d'accompagner le salarié dans ses perspectives d'évolution professionnelle et d'identifier ses besoins de formation.

Dit autrement, **l'entretien professionnel est un maillon essentiel d'une politique efficace de Gestion prévisionnelle des compétences.** C'est un excellent moyen de préparer l'avenir de votre organisation.

L'entretien professionnel est également un outil clé de la motivation et donc, par ricochet, de fidélisation d'une équipe. A l'heure où la bataille pour les compétences fait rage dans tous les secteurs, ce n'est certainement pas le moindre de ses avantages...

...mais aussi un facteur de performance



L'accompagnement de b-ready pour la réalisation et la conduite des entretiens professionnels comprend deux grands volets :

1/ La création des outils nécessaires à la mise en place des entretiens professionnels

- Création d'un formulaire d'entretien professionnel
- Création d'un formulaire de préparation de l'entretien professionnel
- Création d'un guide pour le manager
- Création d'un guide pour le collaborateur
- Rédaction d'une courte procédure d'entretiens
- Rédaction d'un projet de communication interne destinée à l'équipe
- Rédaction des documents nécessaires à la consultation des IRP sur les projets de support
 - Projet d'ordre du jour
 - Projet de procès-verbal

**L'accompagnement de b-ready
pour mener vos entretiens professionnels**

2/ L'accompagnement dans le cadre de la conduite des entretiens professionnels

- **Conduite des entretiens professionnels avec les salariés concernés et rédaction des comptes-rendus d'entretiens**
S'il est préférable de mener ces entretiens en présentiel, ils pourront également être conduits à distance si nécessaire.
- **Synthèse et restitution auprès de la direction**
 - Réalisation d'un support de restitution :
 - Observations générales, liste des collaborateurs à risques au regard des obligations légales liées à l'entretien professionnel, tableau de synthèse des besoins de formation identifiés, liste des actions de formation prioritaires à mettre en place...
 - Restitution à la Direction

L'accompagnement de b-ready pour mener vos entretiens professionnels



Quelques mots sur b-ready...

Le nom de b-ready annonce clairement la couleur : **nous accompagnons les cabinets à réussir leurs transformations.**

Société de conseil spécialisée dans l'accompagnement des différents acteurs de la profession comptable, b-ready apporte depuis plus de 10 ans des solutions pragmatiques et personnalisées pour **mener à bien leurs projets, améliorer la performance des cabinets et les accompagner dans leurs transformations.**

Notre vocation ? **Travaillez avec vous, pour vous, pour que vous puissiez continuer... Sans nous !**

Les consultants de b-ready partagent régulièrement des publications sur la profession : articles, ouvrages et études.

Convaincus qu'il est urgent de réfléchir ensemble à l'avenir de la profession, les experts de b-ready ont également fondé Les Moulins, le think tank de la profession comptable qui publie régulièrement des études sur les cabinets.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mener à bien **VOS** projets.

Pour en savoir plus sur b-ready : www.b-ready.team





b-ready est certifié Qualiopi pour l'ensemble de ses activités de formation

- Certificat n°2022/99/763.1 délivré par l'Afnor



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Les prestations de formation délivrées par b-ready répondent ainsi aux 7 critères définis par le référentiel Qualiopi

- 1. Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- 2. Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
- 3. Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- 4. Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- 5. Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- 6. Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- 7. Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Certification Qualiopi





L'analyse de la demande et des besoins en formation

Pour toutes les formations que nous délivrons, nous réalisons, en amont, une analyse de vos besoins afin de vous permettre d'exposer votre problématique, de déterminer le ou les objectifs que vous assignez à l'action de formation que vous prévoyez et de répondre à vos questions. Comme indiqué précédemment, nous pouvons construire des formations et/ou des parcours sur-mesure adaptés à la problématique de votre cabinet et aux objectifs de montée en compétences de vos collaborateurs.

Vous pouvez par ailleurs nous faire connaître vos besoins d'adaptation matériel et/ou pédagogique. N'hésitez pas à contacter notre référent pédagogique, Nathalie Godinot : nathalie@b-ready.team



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



L'évaluation des acquis de la formation

- Le test de positionnement

Avant chaque parcours de formation, un test de positionnement est envoyé aux futurs participants ; celui-ci permet d'adapter le contenu du parcours afin qu'il réponde le plus précisément aux besoins de chacun.

- L'évaluation des acquis pendant la formation

Lors du démarrage de chaque session de formation, un tour de table est réalisé afin de valider les attentes des participants.

Des évaluations des acquis sont effectuées tout au long de nos formations par différents exercices et/ou QCM et/ou mises en situations, pour une pédagogie active avec un feed-back du formateur et des participants.

- Le questionnaire d'évaluation d'acquisition des compétences

Ce questionnaire, construit en lien avec les objectifs pédagogiques, est réalisé en fin de session pour garantir la bonne acquisition des apprentissages. Il pourra inclure des mises en situation.

L'organisation de nos formations





Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Evaluation de la satisfaction de nos clients et participants aux formations

Afin de garantir la qualité de nos formations et de maximiser la satisfaction de nos clients, nous avons mis en place un processus d'amélioration continue de nos prestations. Ainsi, nous réalisons :

- Evaluation à chaud post formation

L'apprenant complète un questionnaire de satisfaction à chaud sur la formation qu'il vient de suivre sur des critères comme l'accueil, l'atteinte des objectifs pédagogiques et la qualité du formateur.

- Evaluation à froid post formation

Quelques semaines après la fin de sa formation, l'apprenant est à nouveau sollicité pour répondre à un questionnaire sur les acquis qu'il a pu mettre en pratique ou non dans le cadre de son activité professionnelle, sur les difficultés rencontrées...

- Questionnaire de satisfaction client

Un questionnaire est également envoyé au cabinet qui a commandé la formation afin de recueillir les données sur sa satisfaction vis-à-vis de l'organisation de la formation.

Délais d'accès à nos formations

Celui-ci est variable en fonction des formations et il est conseillé de s'inscrire au minimum 8 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Le délai peut aller jusqu'à 1 mois en fonction du financeur. Pensez à vous rapprocher le plus tôt possible de votre OPCO ou FAF (Fonds d'Assurance Formation).

Tarifs de nos formations : à partir de 1 500 € HT la journée

Les tarifs de nos formations varient en fonction de la nature du client et du type de la formation. Le tarif standard peut être amené à évoluer en fonction des spécificités de la formation. Un devis vous sera systématiquement proposé en amont de la formation.

L'organisation de nos formations





Pour tout renseignement concernant nos formations et leur organisation, rendez-vous ici : <https://www.b-ready.team/l-organisation-de-nos-formations/>



🇫🇷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Vous y trouverez notamment :

- Les conditions générales de ventes
- Le règlement intérieur
- Les modalités d'accès aux personnes en situation de handicap
- La politique de protection des données personnelles
- Les personnes à contacter...



L'organisation de nos formations





Les études & publications de b-ready :

www.b-ready.team/nos-creations/

Comprendre la transition numérique des cabinets :

www.b-ready.team/nos-creations/futuroscope/

Les vidéos publiées b-ready :

www.b-ready.team/nos-creations/b-ready-video/

Agil la grenouille :

- Twitter : @Agil_grenouille / twitter.com/agil_grenouille?lang=fr
- Facebook : www.facebook.com/Agil.la.grenouille
- LinkedIn : www.linkedin.com/in/agil-lagrenouille/

Pour en savoir plus sur b-ready...



Une question, un projet, une idée ?
Tout simplement l'envie de faire avancer vos projets ?
Envie d'être accompagné ?

**Nous sommes là pour vous aider à mener à bien VOS projets
& à transformer votre cabinet.**

Besoin de plus d'infos ? On en parle quand vous voulez !

Contact

b-ready

28, avenue Marie Louise – 94100 St Maur
contact@b-ready.team
Tel. 01.77.74.13.30

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

www.b-ready.team
@bready_officiel